

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE SAA

SECRÉTARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

LEKIE DIVISION

SAA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/C.SAA/SG DU 05/05/2025

Portant attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-SAA/CIPM/2025 du 18 mars 2025 en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole Polo-Ndong Elang – Nkol Ebassimbi (5,200km) et construction d'un dalot sur la rivière Ngomo sur la piste Ekalan Minkoul – Manélon, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;
Vu la circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu l'appel d'offres national ouvert N°003/AONO/C-SAA/CIPM/2025 du 18 mars 2025 en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole Polo-Ndong Elang – Nkol Ebassimbi (5,200km) et construction d'un dalot sur la rivière Ngomo sur la piste Ekalan Minkoul – Manélon, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 30 avril 2025 ;
Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux susmentionnés, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°003	ETS PAULINE ET MAMA SERVICES Tél : 652 25 05 57	22 999 000 (vingt deux millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille) de FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- PREFET/LEKIE
- DD/MINDEVEL/LEKIE
- DD/MINMAP/LEKIE
- ARMP-CE/YDE
- SG/C.SAA
- Pdt/CIPM/C.SAA
- CST/C.SAA
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



SAA, le ... 05.05.2025...

LE MAIRE,

MONSENA NOA Jean-Blaise
Inspecteur de la Comptabilité-Matières
Planteur de Cacao
Chevalier de l'Ordre National du Mérite